

# LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTÉRÊTS LOCAUX  
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE  
PARAISANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE SAINT-GERMAIN, NANTERRE  
Les annonces doivent parvenir au plus tard le samedi matin au bureau du Journal. Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin.  
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS  
AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ  
PRIX DE L'ABONNEMENT  
Un an ..... 8  
donnant droit à la valeur de l'abonnement en Années  
PRIX DES RÉCLAMES & ANNONCES : Réclames, la ligne 1<sup>re</sup> page 1 fr., 2<sup>e</sup> page 0 fr. 75, 3<sup>e</sup> page 0 fr. 50 — Annonces, 4<sup>e</sup> page 0 fr. 25

**FAMILLE** honorable prendrait chez elle, en pension, petit rentier, monsieur ou dame, ou ménage. — Chambre confortable. — Vie de famille. — S'adr. au bureau du journal.

**PRIME MUSICALE GRATUITE**  
Nous informons nos lecteurs qu'ayant obtenu de la Revue Musicale Paris-Piano (violon ou flûte au choix) la faveur d'abonnements gratuits, dans le but de leur être agréable, ceux d'entre eux qui enverront leur adresse à M. l'Administrateur du Paris-Piano, 3, rue de Cluny, Paris, recevront gratuitement, pendant trois mois, cette Revue si pratique; de musique ancienne et moderne, dirigée par les plus éminents compositeurs et indispensables à tous ceux qui s'occupent de musique.

**PARC DU VESINET** PROPRIÉTÉ de Croissy 04; conten. 1530 m.; mise à prix 20.000 fr.; Créd. Fonc. à adj. Ch. des Not. de Paris, 17 mars 1899, M<sup>e</sup> Gresslé, not. Paris, r. de Rennes, 87

DEMANDER dans TOUTES les PHARMACIES  
La VÉRITABLE  
**TISANE**  
DÉPURATIVE CONCENTRÉE des  
**QUAKERS**  
BIEN SUPÉRIEURE  
AUX AUTRES. Agréable à prendre.  
RECOMMANDÉE PAR LES MÉDECINS  
dans le traitement de toutes les Maladies provenant de l'impureté du sang.  
Vente en Gros : ÉTATS-UNIS, 228, Pearl Street, NEW-YORK.  
FRANCE, 209, Rue Saint-Antoine, PARIS.

Vente au détail à Nanterre : chez M. LABOUREUR, rue du Chemin-de-Fer, 31, dépositaire également de la GRANULEINE, contre les diarrhées infantiles, SIROP PECTORAL, contre les toux rebelles VALERIANATE D'AMMONIAQUE, médicament couronné par l'Académie de médecine

**VINS DE PROPRIÉTAIRE**  
Rouge 8<sup>e</sup> naturel, 70 fr. la pièce de 220 lit., fût perdu.  
Blanc sec 9<sup>e</sup> nat., 85 fr. la pièce de 220 lit., fût perdu, rendu au gare acheteur, congé et port payés, paiement au 1<sup>er</sup> Avril prochain ou contre remboursement 3 0/0, s'adresser à M. le Régisseur du Domaine du Pontil, près Aubais (Gard).

**BARON**  
Cons. Constructeur-Mécanicien  
Médaille d'Or — Paris 1895  
Travaux de Précision  
Pièces de tours sur bois et tous Métaux. — Travail à Façon  
**USINE A VAPEUR**  
Installation, neuf et entretien d'usines en tous genres  
Bicyclettes et Tandems sur Commande. Location. Réparations de Machines en tous Genres  
Ci-dessus : 7, rue du Chemin-de-Fer  
Actuellement :  
15, rue Saint-Germain  
NANTERRE (Seine)

**MENAUT PÈRE**, Galochier, 27, pl. de l'Église A RUEIL, a l'honneur de faire part aux habitants de la ville de Rueil qu'il met en solde une quantité de galoches pour hommes, femmes et enfants à des prix très avantageux. Remontage des dessus bons à être utilisés pour 1 fr. 50 la paire.

Leçons de machine à écrire et de sténographie, par une dame sténographe.  
Copies à la machine, 0 fr. 30 c. la page. — S'adresser au bureau du journal.  
**Bonne Bicyclette** d'occasion, en bon état, à vendre, double cadre, accessoires, lanterne à acétylène, 120 fr. au comptant. S'adresser : chez M. Ligot, place des Petits-Champs.

## USINE A GAZ DE RUEIL

**PRIX DU COKE**

Pris à l'usine	Rendu en cave	Livraison à domicile
N° 0 .... 1 fr. 50	1 fr. 60	dans les 24 heures
N° 1 ..... 1 fr. 40	1 fr. 50	de la commande
N° 2 ..... 1 fr. 30	1 fr. 40	
Grésillon . 1 fr. 10	1 fr. 20	

Par 50 hectolitres, les prix rendus en cave seront diminués de 0,05  
Par 100 hectolitres, les prix rendus en cave seront diminués de 0,10  
Installations de gaz complètes fournies par la Compagnie

Pour 1 bec et 1 fourneau, location mensuelle ..... 1 fr. 25  
Pour 3 becs et 1 fourneau, location mensuelle ..... 1 fr. 50  
NOTA. — La longueur développée du tuyauage ne devra pas dépasser plus de trente mètres pour chaque installation.  
En plus de ces locations, l'abonné n'a à payer chaque mois que le gaz consommé.

**BANQUE FRANÇAISE**  
19, Boulevard Montmartre, PARIS  
PRETS sur toutes successions en France  
ACHAT de nues-propriétés et usufruits  
Constitution de rentes viagères  
à un ou deux fois leur valeur en espèces  
RUEMME AUX INTERMÉDIAIRES  
Téléphone N° 129 26  
**Phisiques, Bronchites, Asthme, Coqueluche, Embrassements**  
Guérison en quelques jours  
CIGARETTE LAGASSE  
Régulateur des organes respiratoires  
Prix : 1 fr. la paquet France poste  
Dépôt : Pharmacie Centrale d'Alsace-Lorraine  
11, rue Lafayette, PARIS, et toutes Pharmacies.  
**FUMEURS G. AUBERT**  
165, Rue de Paris, MONTREUIL-9509-9006, (Seine)  
CANIER A BOUT AMBIE  
CANNIER GOMMÉ, FERMOIR INUSABLE

**A Louer de Suite**  
JOLI PAVILLON  
Avec JARDIN  
A 2 minutes de la gare de Nanterre  
rez-de-chaussée: vestibule, salon, salle à manger, cuisine. — Premier étage: 3 chambres à coucher, cabinet de toilette. — Deuxième étage: chambre à coucher, grand mansarde, 2 greniers. — BIANCHI.  
Prix : 800 francs  
S'adresser, 11, r. Pascal, Nanterre

**ON DEMANDE**  
un ménage de confiance garde concierge, sachant entretenir propriété et appartements en l'absence des maîtres qui ne sont là que 5 mois par an. Bons gages, logé et chauffé, légumes. Ecrire à M. MAIGNAN, poste restante à Montmorency.

**PEINTURES CHIMIQUES LIQUIDES**  
PRÊTES A L'EMPLOI  
pour les travaux de Bâtimens, Carrosses, cycles Meubles, Outils, etc.

**LA MANGANINE**, couleur à l'huile très brillante et solide  
**PEINTURES AU VERNIS**  
LA RÉSISTANTE, Couleur à la colle en 14 nuances  
PEINTURE PORCELAINÉ — Peinture pour tuyaux de poêles  
URALDA seule véritable PEINTURE EMAIL  
VERNIS EMAIL À FROID, SICCATIF pour PARQUETS  
ENDUITS, COULEURS HUILES, VERNIS, MASTICS, OCREs, etc.  
CARBURÉ DE CALCIUM  
Pour Appareils et Lanternes  
**DAZEVILLE 17, rue du Bois**  
NANTERRE  
NE PAS CONFONDRE. rebtenir l'adresse exacte : 17 RUE DU BOIS

## IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE RAPIDE

FONDÉE EN 1869  
**EDMOND HUBY**  
NANTERRE — 36 - Rue Saint-Germain - 36 — NANTERRE  
SUCCURSALE : 22, Rue de Maurepas, RUEIL (Seine-et-Oise)

**SPECIALITÉ de TRAVAUX pour la Publicité et le Commerce**  
AFFICHES, COMPTES-RENDUS, JOURNAUX  
PROFESSIONS DE FOI, CIRCULAIRES, BULLETINS DE VOTE, etc.

TRAVAUX DE LUXE EN NOIR & COULEURS  
Grand choix de **COURONNES FUNÉRAIRES**  
PAPETERIE — ARTICLES DE BUREAUX — RELIURE & BROCHURE

## CONSEIL MUNICIPAL

Session de Février  
**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**  
DE LA  
Séance du 25 Février 1899

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le vendredi vingt-quatre février, à neuf heures du soir, le Conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni, dans la salle ordinaire de ses délibérations, à la Mairie, sous la présidence de M. Hennape, maire.

M. le Maire déclare la session de février ouverte, et il est procédé, suivant l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, à la nomination d'un secrétaire pour la présente session.  
M. Blocquaux élu, déclare accepter les fonctions, et procède ensuite à l'appel nominal.

Etaient présents : MM. Hennape, maire, Rotty et Nézet, adjoints, Vanier, Doublet, Caroni, Mothé, Boux, Cassier, Beaudé, Lebouvier, Roy, Noël, Blocquaux, Duval, Picard, Wulfrand, Blusson.

M. Hennape rend compte de ce qu'il a fait comme président de la Fédération des Maires pour les obsèques de M. Félix Faure, et lit l'adresse envoyée à la veuve du regretté Président de la République :

Nanterre, le 21 février 1899.  
Madame Félix Faure,

Les Maires des communes du département de la Seine, réunis à Paris à l'effet d'honorer la mémoire du Président de la République, vous expriment la part bien grande qu'ils prennent au deuil qui frappe le Pays tout entier et éprouve si cruellement votre famille.

Le Bureau de la Fédération des Maires.  
A. HENNAPE.

M. Hennape dit qu'il a été heureux d'être choisi en tant que maire de Nanterre, comme président de la Fédération et qu'il reporte l'honneur dont il a été investi pour la commune qu'il a l'honneur de représenter.

Il donne lecture de la dépêche suivante, qu'il a reçue en réponse à l'adresse envoyée au nom des communes :

Monsieur Hennape, maire de Nanterre,  
Madame Félix Faure et ses enfants me chargent de remercier les maires des communes du département de la Seine de la part qu'ils ont prise à leur deuil et à celui du Pays tout entier.  
Je les prie de recevoir aussi les remerciements du Gouvernement.  
Le Président du Conseil des Ministres,  
Charles DUPUY.

M. le Maire demande au Conseil de bien vouloir voter les fonds nécessaires à payer les frais faits pour les obsèques de M. Félix Faure, dans les mêmes conditions que pour celles de M. Carnot.  
Adopté.

M. le Maire demande au Conseil de bien vouloir voter les dépenses relatives à la participation de la commune pour la couronne offerte par la Fédération des maires et de faire revivre le crédit de 60 francs alloué précédemment à la Fédération des Maires.  
Adopté.

M. le Maire demande de changer le nom d'avenue de Puteaux en le nom d'avenue Félix-Faure, faisant droit ainsi à la demande des habitants du quartier qui sollicitent le changement de nom de leur rue qui offre des inconvenients au point de vue de l'analogie avec le pays voisin.

À l'unanimité, le Conseil vote le principe de donner le nom de Félix Faure à une des voies de notre ville, et le changement de nom de l'avenue de Puteaux est renvoyé à l'examen de la Commission de voirie.

M. Hennape remercie les conseillers qui l'ont nommé délégué sénatorial, malgré son absence.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 5 novembre 1898.

Adopté, sauf les rectifications demandées par M. Roy, se plaignant que le rapport qu'il a fait comme rapporteur de la Commission du Budget, n'a pas été reproduit intégralement.

Le Conseil maintient cependant les suppressions faites par la Commission.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal du 18 novembre 1898.

Adopté après une longue discussion au sujet de la convention passée entre l'Administration et M. le Curé.  
M. Caroni donne lecture des diverses affaires restées en suspens.

Répondant à plusieurs de ces questions, M. Hennape annonce que les travaux de repavage de la rue du Chemin-de-Fer, commenceront en mai ou juin de cette année.

M. Hennape annonce également qu'il a fait les démarches nécessaires pour la réparation du pavage de la rue de Saint-Germain au ministère des travaux publics et qu'il lui a été répondu que sur la proposition de l'ingénieur en chef, on verrait à comprendre cette dépense sur le budget de l'année prochaine.

Pour la couverture de l'égoût de la route de Chatou, M. le Maire demande au Conseil de bien vouloir voter la somme de 12.000 francs, dont 6.000 francs payables 2.000 francs par an par la commune, et 6.000 francs de secours à demander sur l'octroi de banlieue.  
Adopté.

M. le Maire donne lecture d'une lettre préfectorale annonçant que 1000 mètres de pavage ont été faits et que 1000 mètres seront faits l'année prochaine sur l'avenue de la République.

La demande de grande vicinalité de la rue de Colombes et de la rue de Courbevoie est renvoyée à l'examen des commissions de voirie et du budget.

M. Hennape donne quelques explications au sujet de l'égoût de l'avenue Henri-Martin.

M. Hennape lit le compte rendu de l'excursion municipale de dimanche dernier, les diverses affaires proposées par les habitants des quartiers du Petit-Nanterre et du Rond-Point des Bergères sont renvoyées à l'examen des Commissions compétentes.

M. Hennape donne lecture d'une lettre de la Préfecture annonçant que les réductions faites par le Conseil d'architecture permettent aux 0,14 centimes de couvrir les frais de l'emprunt destiné à donner satisfaction aux desiderata des habitants de nos quartiers les plus éloignés.

M. Caroni demande que les plans revisés par le conseil d'architecture soient soumis au Conseil.

M. Hennape demande de nommer une Commission pour venir avec l'Administration municipale à la préfecture prendre connaissance du dossier.

M. Roy appuie la motion de M. Caroni et demande de séparer la question des écoles de celle de la salle des fêtes.

M. Hennape combat cette proposition. M. Rotty appuie la proposition de M. Hennape, et il est décidé que les Commissions des travaux et des finances se réuniront lundi pour aller à la Préfecture.

M. Hennape donne lecture d'une lettre de M. Goujat, acceptant d'être expert de la commune auprès de la compagnie des eaux.

Le Conseil décide d'appuyer différentes demandes d'exemptions de treize jours et de renvoi dans leurs foyers en qualité de soutiens de famille, en faveur de plusieurs jeunes gens.

Différentes propositions d'achat de terrains sont renvoyées aux examens des Commissions.  
La séance est levée à minuit 1/4.

La fin de la séance a été marquée par un incident des plus grotesques.

Un rédacteur du journal qui attaque d'une façon spirituelle (ô combien) la municipalité, s'étant approché de notre premier magistrat municipal et lui ayant parlé la tête couverte, s'est vu rabrouer de la façon qu'il convenait.  
Ce n'est que le prélude des avanies que ce sous-Déroulède s'attirera certainement par son outrecuidance.

## Semaine Politique

Deux grands faits dominent la semaine: l'élection de M. Loubet, comme Président de la République, et les funérailles de M. Félix Faure qui, dans la pensée de nos adversaires, devaient être aussi celles du gouvernement actuel de la France.

En face du péril, tous les vrais républicains ont oublié les divisions qu'on tente, depuis un an, de semer parmi eux, ils ont fait taire leurs préférences personnelles, et, sans s'arrêter aux nuances politiques diverses qui trop souvent les séparent, ils ont, dans un superbe élan d'union, voté pour le principe même et le salut de la République.

Par 483 voix, M. Loubet a été nommé président contre M. Méline, l'homme de la réaction cléricalle qui n'a obtenu que 279 suffrages.

M. Loubet est l'élé de tous les républicains; pas une voix de droite n'est allée à lui. Les habiletés, les intrigues de la dernière heure, n'ont rien pu contre le courant qui s'était produit dès la première heure en faveur du président du Sénat.

On a vu par les échauffourées que chaque soir ont organisées les réactionnaires et les nationalistes; par les insultes et les infamies qu'ils ont déversées sur M. Loubet, combien le choix fait par le Congrès venait déjouer leurs machinations et leurs projets de coup d'Etat.

Tout paraissait cependant marcher à souhait. Des conciliabules avaient eu lieu où l'on avait élaboré tout un plan

de monarchie plébiscitaire. Certains officiers supérieurs étaient tenus au courant de ces manœuvres et, sans prendre ouvertement parti, laissaient croire qu'au moment d'agir on devait compter sur eux. Le duc d'Orléans, le prince Victor n'attendaient plus pour passer la frontière que le dernier signal de leurs partisans.

Mais devant l'attitude énergique du Sénat et de la Chambre, devant l'indignation de tout ce qu'il y a d'honnête en France, M. Dupuy et sa police ont été contraints de réprimer les désordres de la rue et de faire respecter la loi. Ils se sont enfin décidés à arrêter les émeutiers à tant par tête et à mettre la main sur leur chef Déroulède, le roi des Camelots.

Cette tentative d'embauchage de l'armée pour renverser le gouvernement républicain, pour mettre à l'Elysée le général Roget qui a donné à ces factieux tant de raisons d'espérer qu'il était le général de leurs rêves monarchiques, montre aux plus aveugles ce que les nationalistes veulent faire de la France et de la République, ce qu'ils attendaient des officiers de notre armée.

Leur complot a piteusement avorté aujourd'hui, mais veillons pour demain. Jeudi Paris a acclamé Loubet, il a ratifié le vote du Congrès. Comme lui, comme le Peuple, criions :  
A bas les Césariens !  
Vive le Président de la République !

MALMAISON.

### Les Obsèques de M. Félix Faure

La ville de Nanterre a été dignement représentée aux obsèques de M. Félix Faure.

Sur l'initiative de M. Hennape, le Conseil s'était réuni officieusement et avait décidé d'envoyer une adresse de condoléance à Mme Félix Faure, et de faire le nécessaire ainsi qu'aux obsèques de M. Carnot.

Une magnifique couronne en fleurs naturelles, violettes, camélias, lilas blanc et rose, giroflées blanches, etc., ornée d'un magnifique ruban violet où était inscrit en lettres argentées :

La commune de Nanterre au regrette président de la République Félix FAURE

a été fournie par M. Huby et un horticulteur du pays, M. Lucas, successeur de M. Finck, prouvant ainsi que les commerçants de Nanterre savent s'entendre pour éviter de porter au dehors, ce qu'ils peuvent très bien fournir eux-mêmes et à des conditions qu'on aurait été certain de ne pas trouver ailleurs.

Le jour des obsèques, une voiture a conduit au lieu de rendez-vous assigné par le protocole, la municipalité et la couronne; ainsi que quelques personnes représentant diverses sociétés.

Les pompiers et la musique, conduits par leurs officiers, directeur et sous-chef, formaient une délégation importante qui a été très remarquée.

Tous nos compliments à ces braves gens, qui n'ont pas hésité à s'astreindre à la perte d'une journée de leur travail et à une corvée très fatigante pour représenter dignement notre commune.

Voici le texte de l'adresse qui a été envoyée par message téléphonique à Mme Félix Faure.

Nanterre, le 18 février 1899.  
Madame Félix Faure.  
La vive émotion ressentie par la population toute entière en apprenant le cruel malheur qui vous frappe, me fait un devoir de vous transmettre, tant en mon nom personnel qu'au nom du Conseil municipal, nos sentiments profonds de condoléance.

Nanterre ne peut non plus oublier que celui qui est regretté de toute la France

a pris, dans une pensée généreuse, lors de sa visite à la Maison départementale, l'initiative de l'œuvre si humanitaire du Vestiaire en faveur des nombreux déshérités de la fortune.

Le Maire,  
A. HENNAPE.

### FÉDÉRATION DES MAIRES

M. Hennape, président de la Fédération des maires du département de la Seine a réuni ces Messieurs, à l'Hôtel-de-ville, à Paris; sur sa proposition, une adresse de condoléances a été envoyée au non de toutes les communes de la Seine réunies à Mme Félix Faure, et l'achat d'une magnifique couronne a été voté.

Cette dernière a été très remarquée aux obsèques de M. Félix Faure.

Elle était accompagnée d'une très nombreuse délégation des municipalités de la Seine, à laquelle s'était jointe une délégation du Syndicat de la Presse Suburbaine.

### PRÉFECTURE DE POLICE

Paris, le 20 février 1899.

Monsieur le Maire,  
En réponse à la demande que vous m'avez adressée au nom de la Société la Fraternelle qui se propose de donner un concert-bal de nuit, dans la salle des fêtes de la Mairie de Nanterre, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'accorde exceptionnellement cette autorisation une fois encore, aux conditions énumérées dans ma lettre du 24 janvier dernier, en attendant la construction de la nouvelle salle qui doit être édifée par les soins de la municipalité.

Agrez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.  
LE PRÉFET DE POLICE.

### LE MESSAGE

### PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

lu à la Chambre des Députés

Messieurs les Sénateurs,  
Messieurs les Députés,

Appelé à la première magistrature du pays, j'ai besoin, pour l'accomplissement des grands devoirs qu'elle impose, du concours du Sénat et de la Chambre des Députés. Je vous le demande et suis sûr qu'il ne me fera pas défaut.

Vous pouvez, Messieurs, compter sur ma ferme volonté de consacrer tous mes efforts à la garde de la Constitution. Vous en avez pour gage mon inaltérable dévouement à la République. (Applaudissements au centre, à gauche et à l'extrême-gauche.)

La transmission régulière des pouvoirs, accomplie en quelques heures après la mort foudroyante du cher et regretté président Félix Faure, a été aux yeux du monde entier une preuve nouvelle de la fidélité de la France à la République. (Applaudissements sur les mêmes bancs. — Cris de Vive la République !)

Le jour des obsèques, une voiture a conduit au lieu de rendez-vous assigné par le protocole, la municipalité et la couronne; ainsi que quelques personnes représentant diverses sociétés.

Tous nos compliments à ces braves gens, qui n'ont pas hésité à s'astreindre à la perte d'une journée de leur travail et à une corvée très fatigante pour représenter dignement notre commune.

Voici le texte de l'adresse qui a été envoyée par message téléphonique à Mme Félix Faure.

Nanterre, le 18 février 1899.  
Madame Félix Faure.

La vive émotion ressentie par la population toute entière en apprenant le cruel malheur qui vous frappe, me fait un devoir de vous transmettre, tant en mon nom personnel qu'au nom du Conseil municipal, nos sentiments profonds de condoléance.

Nanterre ne peut non plus oublier que celui qui est regretté de toute la France

nous avons traversés, la France, par le sang-froid, la dignité et le patriotisme du Parlement, a grandi dans l'estime du monde.

Pourquoi ne pas espérer que la même entente pourrait s'établir sur nos affaires intérieures ?

Cette entente n'existe-t-elle pas dans le pays ? A-t-il le moindre doute sur la nécessité de respecter également les organes essentiels de la société, les Chambres qui délibèrent librement les lois, la magistrature qui les applique. (Applaudissements à gauche. Bruit à droite), le Gouvernement qui en assure l'exécution et l'armée nationale qui sauvegarde l'indépendance et l'intégrité de la patrie, cette armée que le pays aime, et qu'il a raison d'aimer, parce que la nation tout entière y accomplit le même devoir d'abnégation et de discipline, et sait qu'elle trouvera en elle la gardienne fidèle de son honneur et de ses lois ? (Applaudissements unanimes.)

La France, sûre d'elle-même, pourra travailler avec calme à la solution des problèmes qui intéressent le bien-être moral et matériel des citoyens et continuera son œuvre pacifique et féconde, aussi bien dans le domaine des idées, des sciences, des arts, que dans celui du travail économique sous toutes ses formes : agriculture, commerce, industrie.

Soyons plus justes envers nous-mêmes et ne laissons pas oublier que notre France a professé le même amour du progrès, de la justice et de l'humanité. (Très bien ! à l'extrême gauche.)

Son passé de gloire constitue un patrimoine que nous devons conserver et accroître.

La République a donné à la France des institutions libres; elle lui a assuré le bien-être inestimable d'une paix ininterrompue; elle a pansé ses blessures, reconstitué son armée et sa marine, fondé un grand empire colonial, organisé l'instruction publique à tous les degrés, conquis des alliances et des amitiés précieuses, provoqué un merveilleux élan des œuvres d'assistance, de mutualité et de prévoyance, qui ont pour but de supprimer ou de diminuer les souffrances méritées.

Développons cette œuvre qui est l'honneur de notre pays.

Je m'estimerai heureux si, par un labour que rien ne rebutera (Applaudissements au centre, à gauche et à l'extrême gauche) je puis, grâce à l'union que tous mes efforts ont obtenue, contribuer à la limite des droits que je tiens de la Constitution et que je ne laisserai pas faiblir entre mes mains (Applaudissements sur les mêmes bancs), à la réalisation de nos communes espérances et à l'affermissement de la République. (Applaudissements prolongés sur un grand nombre de bancs. — Cris de: Vive Loubet ! Vive la République !)

### LA FRATERNELLE

La Fraternelle a l'honneur de convier tous ses amis à son Banquet annuel qui aura lieu le Samedi 4 Mars prochain, à 7 heures précises du soir, dans la salle des fêtes de la Mairie.

Les dames sont instamment priées d'honorer de leur gracieuse présence, cette Fête de Famille.

Le prix du banquet est fixé à 6 francs.

Il sera servi, si nous sommes bien informés, par M. Cayron.

On peut se procurer des cartes chez M. Grelet, président; MM. les Membres du Comité, et à la Mairie, jusqu'au jeudi 2 mars.

Après le Banquet un Grand Bal paré, masqué et travesti aura lieu et commencera à 10 heures.

Il sera perçu un droit d'entrée de 1 franc par personne, sauf pour les sociétaires munis de leur Carte et de leur insignes.

L'usage des serpents est formellement interdit.

Nota. — Il nous faut rectifier quelques erreurs qui se sont produites la semaine dernière dans notre entrefilet intitulé: au sujet de la Salle des Fêtes et se rapportant à la demande adressée à M. Hennape par la Fraternelle :

Les dates choisies par la Fraternelle pour ses fêtes, sont pour le banquet suivi de bal, le 4 mars et pour le concert suivi de bal, le 26 mars.

Il tant également rectifier le deuxième alinéa, dans ce sens :

Vous n'ignorez pas, M. le Préfet, que pour nous conformer à vos ordonnances de la création, le Conseil municipal a décidé la création d'une salle de réunion, remplissant les conditions imposées par le Conseil d'architecture.

### Association des Ambulanciers de France

Les cours de l'Association des Ambulanciers de France, fondés par le docteur Félix Frébault, commenceront le dimanche 26 février, à 3 heures, à l'Hôtel international de Paris, 180, rue de Vaugirard, et seront continués les dimanches suivants à la même heure.

La première leçon sera faite par M. Billaut, Chirurgien de l'Hôtel International; elle aura pour sujet: Les premiers secours à donner aux blessés, sur la voie publique et dans les hôpitaux.

Un diplôme spécial sera donné après examen aux associés ayant suivi régulièrement les cours.

La section de Nanterre, dans sa réunion du 11 février, après avoir fait les rendus-comptes de l'association, a procédé au renouvellement de son cadre.

Après une allocution du camarade Collet, ont été élus :

MM. L. Collet, chef de section;  
V. Castillon, sous-chef;  
A. Guérin, secrétaire;  
Lamant, trésorier.

Ont été élus pour la délégation départementale :

MM. Caroni Anselme;  
Gillet Marius.

Un banquet est fixé pour le 11 mars prochain (4 francs par couvert).

Adresser les cotisations chez M. Guérin, 15, rue du Chemin-de-fer et M. Lamant, 2, rue du marché.

Nous recevons du Comité de cette société la lettre suivante.

Monsieur le directeur du Journal de Nanterre

La section des Sauveteurs-Ambulanciers de France, profitant de l'accueil qui lui est fait dans ce journal, ce dont elle vous remercie sincèrement, tient à informer le public que la peine qu'elle s'est donnée pour le bon fonctionnement et la réussite de son œuvre n'a pas été vaine: un poste de secours vient d'être installé et fonctionne avec tout le matériel nécessaire.

Les dispositions sont prises pour être prêts à venir en aide à toutes les personnes qui, sur la voie publique, se trouveraient malades ou blessées.

Ce poste est installé au restaurant du Lion-d'Or, au coin de la rue du marché et de la rue de Saint-Germain, où un brancard est à la disposition du public.

Le chef de section,  
L. COLLET.

### LA FAMILLE DU PRÉSIDENT

NOTES ET ANECDOTES

#### Les parents de M. Loubet

M. Emile Loubet était maire de Grignan au 4 Septembre 1870, quand des délégués montillians vinrent lui offrir le poste de maire de Montélimar, qu'il occupa jusqu'à ce jour, avec une interruption à l'époque du 16 mai. M. Emile Loubet a un frère, docteur en médecine, retiré à Grignan, et une sœur, veuve de M. Barbier, banquier à Valence, où elle habite avec ses deux fils.

M. Loubet est marié avec Mlle Piccard, fille d'un négociant de Montélimar dont la boutique existe encore sur la petite place du Marché.

De ce mariage sont nés trois enfants: une fille, mariée à M. Soubeiron de Saint-Prix, juge au tribunal de Marseille; un fils, Paul Loubet, âgé de 25 ans, qui vient de passer brillamment son doctorat; enfin un jeune

bambin de 6 ans qui porte le prénom de son père. Cet enfant est né lors du dernier passage de M. Loubet à la présidence du Conseil.

#### Montélimar

M. Emile Loubet habite à Montélimar, rue Quatre-Alliances, non loin de la sous-préfecture, et presque en bordure du Champ de Mars, une maison très simple, à la porte de laquelle, chaque année, la veille de la fête patronale du 15 août, les aubades viennent faire rage.

Quand M. le maire, pendant les vacances, sort dans la rue, veston simple, chapeau de paille à larges bords, chemise à col rabattu, paré d'une mince cravate noire, tout le monde le salue par ses rues: « Bonjour monsieur Emile » ou: « Salut, monssu Loubette ».

Là-bas, M. Loubet tutoie tout le monde, vieillards, femmes et enfants.

Il a encore sa vieille mère, retirée à Marsanne, petite commune qui a donné le jour au Président et qui est située à quinze kilomètres de Montélimar. Très souvent, le ministre, le président du Conseil, le président du Sénat, quittait Paris pour venir voir la bonne femme, qui soigne encore modestement son poulailler, malgré ses 85 ans.

Une anecdote à ce propos: Il y a quelques années, M. Loubet arriva inopinément chez sa mère, qui s'apprêtait à cuire son pain. Et, avec l'accent méridional aussitôt qu'elle vit entrer son fils, elle lui dit:

— Tiens, Emile, je vais profiter de ta visite. Je suis trop vieille pour pétrir le pain, mais c'est toujours moi qui le mets au four. Tu vas m'aider dans mon travail.

Tout simplement, M. Loubet répondit: — Eh bien! oui mère, je vais t'aider avec plaisir.

Et l'on vit le futur président de la République faire, quitter sa veste et enfourner le pain.

Une autrefois — il était alors ministre des travaux publics et son père vivait encore — il arriva à Montélimar, et son premier soin fut de se rendre à Marsanne, à la maison paternelle. Ne trouvant pas son père, il se mit seul à sa recherche et finit par le rencontrer, labourant un champ.

Les étreintes échangées, M. Emile Loubet enleva pardessus et jette et saisit les mancherons de la charrue.

Comme son père s'y opposait, le président du Conseil lui répondit doucement: — Laisse-moi, repose-toi pendant ce temps, c'est le tour au fils de se fatiguer.

#### A Marsanne

Un rédacteur du Lyon républicain est allé à Marsanne faire une visite à la mère du président de la République. M. Loubet, dit notre confrère a habité Montélimar depuis qu'il a l'âge d'homme, mais c'est à Marsanne petit bourg à 15 kilomètres de Montélimar, qu'il est né et qu'il a passé son enfance, c'est à Marsanne que sa vieille mère habite encore.

C'est un curieux bourg de quatorze à quinze cents âmes, bâti en amphithéâtre; on le dirait plaqué contre la colline. Trois kilomètres encore, car la maison natale de M. Loubet est plus loin, en rase campagne, on abandonne la route de Marsanne à Cléon d'Andran, pour prendre un gai chemin, entouré de grands arbres, bordé par un clair ruisseau, la Lancelle. Derrière des peupliers on distingue une bâtisse; c'est là, dit le cocher. Nous arrivons à la terrasse.

Une grande maison blanche, à un étage, contiguë à une ferme; dans la cour de jeunes enfants jouent. Ils font taire des chiens à l'aspect féroce, dont on comprend l'utilité dans cet endroit désert. Une femme, jeune encore, s'avance au bruit; c'est Mme Blanche nièce de Mme Loubet, cousine germaine du président, venue aider sa tante un jour où les visites sont à prévoir. Elle préviend M. Loubet, qui, malgré une légère fatigue, veut bien recevoir le collaborateur du Lyon républicain.

La mère du Président

La porte ouverte; Mme Blanche entre, précédant une dame âgée. C'est Mme Loubet, la mère du président de la République, elle porte très gaillardement ses quatre-vingt-six ans, la taille est encore droite et vigoureuse, les yeux vifs, le visage légèrement coloré respire une satisfaction non-dissimulée.

— Ma tante, lui dit Mme Blanche, racontez donc la jeunesse d'Emile, et comment vous avez appris hier sa nomination.

— Je suis bien contente, me dit Mme Loubet, bien heureuse: le bon garçon que mon Emile. Mais je crains de le voir moins souvent, il va être si occupé, le pauvre, il n'aura plus le temps de venir voir sa vieille

mère! Comment j'ai appris la nomination? par une dépêche de mon petit-fils, la voici: « Père élu, 483 voix. Vous embrassons affectueusement, Paul Loubet. » Le soir sont venus MM. Lombard, préfet de la Drôme; de Mesmay, sous-préfet; Gauthier, premier adjoint au maire de Montélimar, m'apporter la nouvelle et me féliciter. J'étais bien contente. C'est un si bon fils, le président. Aussitôt qu'il arriva à Montélimar, sa première visite était pour moi, souvent il m'écrivait. Dernièrement j'ai été malade, sans m'en parler, il a télégraphié de Paris au médecin de Montélimar de venir me voir.

Vous voulez savoir comment se passa son enfance? Vous avez vu, nous sommes loin de Marsanne, où on ne pouvait envoyer l'enfant à l'école communale. Tout jeune, il fut en pension, il ne voulait pas y aller, il voulait à toute force être cultivateur. Mais son père, qui fut maire de Marsanne pendant 37 ans, tenait à ce qu'il fut avocat. Il obéit; une fois son baccalauréat passé, il alla à Paris, se fit recevoir licencié, puis docteur en droit, et vint se fixer à Montélimar, où il exerça la profession d'avocat; il se maria en 1869 avec Mlle Piccard. Vous connaissez sa carrière politique.

Quand il revenait en vacances, il avait de la peine à repartir, il aimait tant la maison paternelle! Les travaux agricoles l'intéressaient beaucoup, s'il avait écouté ses goûts pourtant... Aller à Paris, à l'Elysée, mais je suis trop vieille, monsieur; depuis vingt ans, il me tourmente pour aller le voir, je n'ai pu me décider au voyage, c'est lui qui viendra; il retrouvera ici ses affections, ses souvenirs, je suis persuadée qu'il fera le voyage avec plaisir, car il nous aime comme nous l'aimons.

Des visiteurs arrivent; je prends congé en remerciant Mme Loubet de son aimable accueil.

#### ÉTAT-CIVIL

Naisances. — Louis, Madeleine, rue du Chemin-de-fer, 7; Marc, Lucien, avenue de Puteaux, 51; Guérin, Fernand, avenue de la République, 75.

Décès. — Enfant Dumont, 9 mois, rue Saint-Germain, 50; M. Favre, 37 ans, rue du Chemin-de-fer, 82.

37<sup>e</sup> Congrès des Sociétés Savantes

Le 37<sup>e</sup> Congrès des Sociétés savantes s'ouvrira à Toulouse, en l'hôtel d'Assézat, le mardi 4 avril prochain.

Les journées de mardi 4, mercredi 5, jeudi 6 et vendredi 7 avril, seront consacrées aux travaux du Congrès; le samedi 8 avril, aura lieu la séance générale de clôture sous la présidence de M.

M. L.-J. Provost, journaliste, s'est tiré un coup de revolver à la temple droite.

Sa femme en rentrant de son travail, l'a trouvé sur son lit pendant son sang par la blessure qu'il s'était faite, la balle a dû traverser le crâne.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Des billets à prix réduits pourront être délivrés aux délégués sur la présentation de la lettre d'invitation qui devra leur être remise par les soins de MM. les Présidents des Sociétés.

### ECHOS DES COMMUNES ENVIRONNANTES

#### RUEIL

Dans la nuit de dimanche à lundi, un incendie s'est déclaré dans une baraque du quartier des Graviers-souffrettes. Cette fois encore, l'incendie est dû à la malveillance.

Le misérable qui poursuit son œuvre néfaste, n'ignore pas qu'une surveillance active est organisée dans l'intérieur de la ville, aussi il n'ose pas s'aventurer dans les endroits habités.

A ce propos, nous applaudissons à la mesure que vient de prendre l'administration pour inviter les habitants à surveiller leurs propriétés chez eux et à ne pas faire de patrouilles en armes par les rues. Ils entravent le service de la police et mettent les malfaiteurs sur leurs gardes.

Ainsi, dimanche dernier, deux imprudences ont failli amener des accidents graves.

Dans les Goulevents, deux personnes animées des meilleures intentions, je le veux bien, ont tiré sur des silhouettes qu'ils ont aperçues dans les rues, et auraient pu blesser et même tuer les agents en tournée dans ce quartier.

Rue Liénard, on nous a signalé quelqu'un qui, dissimulé derrière un treillage, s'est précipité avec son fusil à la rencontre de deux agents qui passaient dans le quartier.

Toutes ces mesures sont regrettables, et entravent, nous le répétons, l'action de la police.

Nous espérons qu'ils comprendront que leur place n'est pas dans la rue, mais à l'intérieur des propriétés.

M. L.-J. Provost, journaliste, s'est tiré un coup de revolver à la temple droite.

Sa femme en rentrant de son travail, l'a trouvé sur son lit pendant son sang par la blessure qu'il s'était faite, la balle a dû traverser le crâne.

Le médecin appelé aussitôt a prescrit le transport de Provost à l'hôpital de Saint-Germain où il est arrivé dans un état très alarmant.

### Crèche communale

#### GRANDE TOMBOLA

Prix du Billet : 25 CENTIMES en vente chez tous les commerçants de la ville

Les lots sont exposés chez M. CAUCHOIS 82, rue du Chemin-de-Fer

Nous commencerons la semaine prochaine à publier les noms des généreux donateurs qui ont offerts des lots pour cette tombola.

Le Directeur-Gérant; E. HUBY

Etude de M<sup>e</sup> DUMESNIL, notaire à Rueil

### ADJUDICATION

Le Lundi 20 Mars 1899 A DEUX HEURES

En l'Etude et par le ministère de M<sup>e</sup> DUMESNIL D'UNE

#### Propriété Bourgeoise MODERNE & TRÈS CONFORTABLE

Sise à RUEIL RUE DES BOIS, N° 19

à 100 mètres de la station du Tramway

Contenance : 469 mètres

MISE A PRIX : 20.000 FRANCS

PARC DU VÉSINET PROPRIÉTÉ de 94; conten. 1530 m.; mise à prix 20.000 fr.; Créd. Fonc., à adj. Ch. des Not. de Paris, 7 mars 1899. M<sup>e</sup> Greslé, not. Paris, r. de Rennes, 87

### FAMILLE honorable

honorables prendrait chez elle, en pension, petit rentier, monsieur ou dame, ou ménage. — Chambre confortable. — Vie de famille. — S'adr. au bureau du journal,

NOIR	TRAVAUX DE LUXE	COULEURS
CELEBRITE		
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE RAPIDE		
FONDÉE EN 1869		
PERFECTION		
EDMOND HUBY		
NANTERRE — 36, Rue Saint-Germain, 36 — NANTERRE		
Succursale à RUEIL, 22, rue de Maurepas		
BILLETTS DE DÉCÈS en 1 heure depuis 25 francs le cent	CARTES DE COMMERCE EN TOUTS GENRES	Factures, Registres, Têtes de Lettres
Billets & Cartes de Mariage depuis 5 fr. le cent	SPECIALITÉ D'AFFICHES	ENVELOPPES
CARTES DE VISITE à la MINUTE depuis 2 fr. 25 le cent	Travaux pour la Publicité	LIVRES à SOUCHES, MANDATS
Cartes de Bals, de Menus, de Naisances	JOURNAUX, BROCHURES	Quittances de Loyer
	STATUETS	CONGÉS, ENGAGEMENTS
	Comptes Rendus, Prix-Courants	ECRITEAUX POUR LOCATION
	PROSPECTS, PROGRAMMES, CIRCULAIRES	Reliure & Brochure
Toute personne commandant une Circulaire ou un Travail de Publicité quelconque de la valeur d'au moins 10 francs a droit, gratuitement, à un Annuaire-Guide de la Ville, contenant les adresses des Habitants		
Toute personne commandant des Billets de Décès pour la valeur d'au moins 10 francs a droit, gratuitement, à un Annuaire-Guide et à une boîte de désinfectant énergique La Montholène		
PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS		